

FORMATION **MAINTENANCE**

[3 JOURS] 1 365 € H.T.*

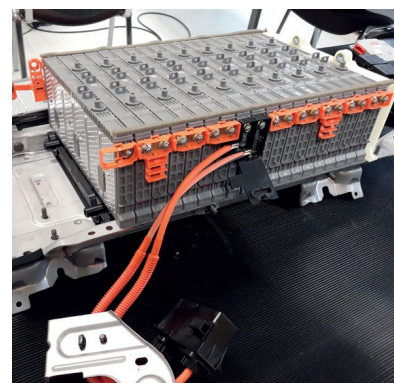
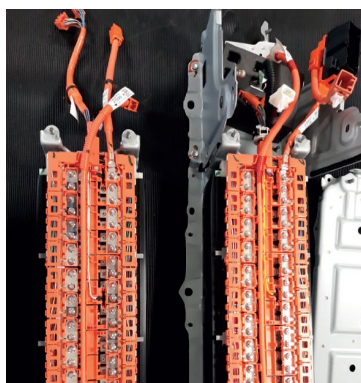
LA PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES LORS DE TRAVAUX SOUS TENSION [B2TL]

15 000 000 VÉHICULES
électrifiés, à l'horizon 2040,
dans le parc automobile
français

+ DE 50 000 STAGIAIRES FORMÉS
par le GNFA sur les technologies
VE/VH liées à la prévention,
la préparation et l'intervention

LA NORME NF C18-550
entrée en vigueur en août 2015,
réglemente les activités
du personnel averti et habilité

INTERVENEZ SUR LES PACKS BATTERIE



Depuis 2011, **tout professionnel intervenant sur la partie électrique d'un Véhicule Électrique et Hybride doit être habilité** (décret 2010_1118). **Cette habilitation relève de la responsabilité de l'employeur.** Les interventions sur les pack batteries des VE/VH nécessitent une habilitation spécifique en plus de l'habilitation classique. En effet, le danger est permanent car il n'est pas possible de mettre hors tension une batterie. Par conséquent, **tout salarié intervenant sur ces packs batteries doit connaître et respecter les précautions à prendre, les outillages à utiliser et les procédures à suivre.**

POUR UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES

PUBLIC

Technicien Automobile,
Technicien Expert Après-Vente
Automobile



PRÉREQUIS

Voir page suivante



BÉNÉFICES

Des salariés en capacité
d'intervenir en toute sécurité
dans le respect
de la norme NF C18-550

PRÉREQUIS

- Avoir au moins 18 ans
- Avoir une formation initiale ou continue en électrotechnique
- Savoir effectuer une mesure à l'aide d'un multimètre ; effectuer un serrage au couple
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le domaine des travaux électriques hors tension
- Avoir été formé et habilité pour des opérations des domaines telles que les opérations hors tension selon les prescriptions de la norme NF C 18-550

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS [Réf. 52163 – 3 J soit 21H]

- Identifier les risques électriques et l'environnement liées aux interventions sur VE/VH
- Appliquer les méthodes d'interventions sur VE/VH

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

NIVEAU : 1 / 2 / 3

Le contenu

- La validation des prérequis
- Les normes NF C18-505-1 et C18-505-2-1
- La connaissance approfondie en électricité
- Les différentes natures de travaux
- Les modes opératoires pour le T.S.T.
- L'intervention en cas d'accident corporel ou incendie

Les applications pratiques

- Effectuer les contrôles préliminaires : installation, mode opératoire, faisabilité
- Réaliser une intervention en présence d'une pièce nue sous tension en respectant les modes opératoires du T.S.T.
- Connaître les documents (ATST, ITST, OTST, ...)
- Analyser le risque électrique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Expositives, participatives et actives
- Travaux individuels et en sous-groupes

LES PLUS DU GNFA

PLUS DE 50 ANS D'EXPERTISE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE.



PLUS DE 300 INTERVENANTS

experts dans les domaines techniques et tertiaires.



MAÎTRISE

Des experts métiers, spécialisés dans leur domaine de compétence, ayant exercé des fonctions techniques ou tertiaires dans le secteur.



14 CENTRES DE FORMATION

au plus proche des entreprises pour soutenir notre démarche de proximité.



MOYENS

Des centres sur toute la France, avec ateliers, showrooms et salles connectées.



PLUS DE 40 000 PROFESSIONNELS

formés chaque année sur des activités techniques et tertiaires.



MÉTHODE

Une pédagogie axée sur l'acquisition de compétences directement applicables en situation de travail. Des méthodes variées et innovantes.

CONTACTEZ-NOUS

Toutes nos formations sont déclinables en inter et intra. Pour vous inscrire ou obtenir des informations complémentaires **contactez votre interlocuteur commercial GNFA** ou notre **Service Relation Client au 09 71 01 02 11**



GNFA-AUTO.FR

